

## Type Diplôme : DU/DIU/DE

COMPOSANTE	Médecine	
MENTION	DIU Sexologie - Médecine Sexuelle	
Type de session :	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

### COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

#### Obtention des UE

Cours : présence obligatoire - Examen écrit à chaque fin d'année - Mémoire en fin de 3ème année.[¶](#)

#### Obtention du Semestre

Néant

#### Obtention de l'Année

Pour s'inscrire en 2ème année : avoir suivi 80% des cours de 1ère année ; Avoir été reçu à l'examen régional de fin de 1ère année sur l'évaluation des connaissances théoriques

Pour s'inscrire en 3ème année : avoir suivi 80% des cours de 2ème année ; Avoir été reçu à l'examen régional de fin de 1ère année sur l'évaluation des connaissances théoriques.

La validation nationale de fin de 3ème année comporte une notation sur 20 de :

- pour 40 % de la note de l'examen national écrit de septembre, portant sur l'ensemble du programme national
- pour 30 % sur le mémoire personnel
- pour 20 % sur les notes régionales de contrôle continu des 1ères et 2èmes années
- pour 10 % sur les titres et travaux

Si le mémoire n'est pas validé par le jury et qu'il est déclaré irrecevable l'étudiant peut garder ses notes de l'écrit s'il y a obtenu la moyenne.

L'étudiant a droit à 2 absences. En cas d'absence l'étudiant a la possibilité de redoubler. Si l'étudiant est absent aux examens, il est ajourné. Si l'étudiant n'obtient pas la 1ère, 2ème et/ou 3ème année, il n'obtient pas son diplôme. : Si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne à son mémoire , il n'est pas autorisé à présenter l'examen écrit de 3e année.

#### Note éliminatoire

l'étudiant qui obtient une note de 0 à 4 inclus, à l'une des 3 questions de l'examen national écrit, ne pourra pas être reçu quelles que soient ses autres notes.

### REDOUBLLEMENT

Oui sous réserve de repayer une nouvelle inscription

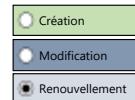
Attention, pour pouvoir redoubler, qu'il s'agisse de la première année ou la deuxième année, il faut attendre que la vague d'inscription correspondante à l'année redoublée soit réouverte.

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Art. L613-2 du Code de l'éducation](#)

## Type Diplôme : DU/DIU/DE

<b>COMPOSANTE</b>	<b>Médecine</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DIU Sexologie - Médecine Sexuelle</b>	
Code diplôme		VDI
		Parcours type
Code étape		VET
Code semestre		Libellé étape

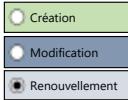


<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	

## Type Diplôme : DU/DIU/DE

<b>COMPOSANTE</b>	<b>Médecine</b>				
<b>MENTION</b>	<b>DIU Sexologie - Médecine Sexuelle</b>				
Code diplôme		VDI		Parcours type	

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					

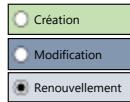


MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

## Type Diplôme : DU/DIU/DE

<b>COMPOSANTE</b>	<b>Médecine</b>				
<b>MENTION</b>	<b>DIU Sexologie - Médecine Sexuelle</b>				
Code diplôme		VDI		Parcours type	

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					



<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	